



La vipère péliade

Biologie et Protection



Description

La vipère péliade (*Vipera berus*) est un serpent venimeux dont les individus vivant au-dessus de 1500 m atteignent en moyenne 50 à 55 cm de longueur et pèsent de 50 à 100 g. Les individus de plaine sont environ 10 cm plus longs et deux fois plus lourds. Les mâles sont en moyenne un peu plus petits que les femelles, mais possèdent une queue plus longue. Les deux sexes se caractérisent par une ligne dorsale continue en zigzag et deux rangées de taches le long des flancs.

Une fois mués, les mâles se présentent avec un dessin vertébral noir contrasté sur fond gris-argenté. Le dessin des femelles est plus effacé, de couleur brun foncé sur un fond brun clair variable. Des individus mélaniques sont surtout observés dans les vallées à fortes précipitations, notamment dans le canton de Glaris. Ils peuvent être noirs dès leur naissance ou alors atteindre successivement ce stade en l'espace de 2 à 3 ans. La répartition des écailles céphaliques est variable. En règle générale, une série de petites écailles entourent sans ordre précis trois grandes écailles centrales. Tout comme la vipère aspic, la vipère péliade a des pupilles de forme verticale, des écailles carénées et des crochets à venin longs de 3 à 5 mm dans la mâchoire supérieure.

Répartition

Aucun autre serpent terrestre ne possède une aire de répartition aussi étendue que la vipère péliade. Cette aire s'étend de la France et des Îles Britanniques en passant par toute l'Europe et la Sibérie jusqu'à l'Île Sakhaline dans le Pacifique. Au nord, cet ophidien dépasse le cercle polaire en Suède et en Finlande et au sud il atteint la Grèce septentrionale.

En Suisse, les habitats les plus étendus se situent dans les Alpes du Nord des régions orientales. La vipère péliade est connue dans les cantons de SZ, UR, SG et surtout GL et GR. Le reste des Alpes n'abrite que quelques populations éparses. La vipère péliade est très rare dans le massif jurassien et de plus restreinte à la partie romande. Sur le Plateau enfin, il n'y a plus qu'un seul site connu (dans le canton de Zurich).

Habitat

En Suisse, la vipère péliade colonise des habitats très divers. L'espèce est d'une part présente jusqu'en plaine dans quelques tour-

bières, d'autre part elle fréquente les forêts clairsemées et les pâturages plus ou moins orientés vers le sud des zones de montagnes. A l'étage subalpin, entre 1500 et 2300 m, ces conditions se présentent très souvent sous forme de landes. Les vipères y forment des populations assez riches, atteignant des densités de 3 individus adultes ou plus par hectare. Dans la Haute Engadine, l'espèce monte jusqu'à une altitude de 2680 m, mais cela reste un cas plutôt exceptionnel. Là où l'Homme a ouvert des brèches dans la ceinture boisée, la vipère péliade a pu coloniser à certains endroits dans les Alpes orientales des sites inférieurs à 1000 m. A cet étage, ce serpent habite les pâturages maigres ou engraisés riches en couverts. Dans les Alpes occidentales et le Jura en revanche, ces milieux sont généralement occupés par la vipère aspic. Vu sa très grande ressemblance avec la vipère péliade, elle doit être considérée comme une concurrente sérieuse. Les deux espèces ne cohabitent que rarement.

Nos deux vipères ont besoin d'un milieu riche en couverts au niveau du sol pour trouver refuge et protection, car elles sont des espèces plutôt lentes et très méprisées par l'Homme. Dans les zones à landes, la vipère péliade profite des galeries creusées par les petits rongeurs pour s'y abriter ainsi que de la couche herbacée et buissonnante bien touffue. Dans les zones particulièrement favorables, cette espèce peut profiter de la présence de structures riches en abris comme les éboulis, pierriers, murets, empierrements. Ces éléments rocaillieux sont, avec les haies et autres structures bordières, d'une importance souvent capitale au sein des étages inférieurs à la zone à landes. Dans les tourbières les serpents ne trouvent évidemment plus cette rocaille et se réfugient alors dans les mousses de tourbe. Seule une partie des abris mentionnés se prêtent à un séjour prolongé. Il servent encore moins souvent de site d'hivernage.

Moeurs

Moins il y a de sites d'hivernage favorables dans une région, plus les vipères doivent hiverner ensemble. Ainsi, dans les régions nordiques, des regroupements hivernaux comptant jusqu'à 800 individus ont été observés. Dans nos contrées, ces regroupements réunissent tout au plus une douzaine d'animaux. Les vipères se montrent assez sédentaires. Au printemps, ce sont les mâles matures qui apparaissent en premier. Durant les 2 à 3 semaines qui suivent, ils se

confinent aux endroits ensoleillés et protégés du vent. Ceci leur permet de porter leur sperme à maturation et de former une peau neuve sous l'ancienne déjà bien ternie. Ce n'est qu'ensuite qu'ils partent à la recherche de femelles réceptives. Entre-temps celles-ci ont aussi quitté leur site d'hivernage et sont parties à la recherche de lieux d'accouplements propices en laissant derrière elles des marques olfactives. Dès qu'un mâle tombe sur une telle trace, il est capable de la remonter, sa langue servant de détecteur, jusqu'à la femelle en question. Là, il se défait d'abord en règle générale de sa vieille peau, une affaire de quelques secondes.

En même temps que les femelles réceptives apparaissent toutes les vipères non reproductrices. Ce groupe est non seulement formé de femelles juvéniles, mais également de femelles matures non réceptives. Ces dernières représentent plus de la moitié des femelles d'une population; pour des raisons énergétiques, les femelles ne peuvent se reproduire que tous les 2 à 3 ans. Les individus ne prenant pas part à la reproduction partent chasser dès qu'ils ont quitté leur gîte hivernal.

La présence de mâles fraîchement mués annonce le début de la saison d'accouplement. Cette phase ne dure que quelques semaines et se termine vers la fin mai. Pendant cette période, les animaux reproducteurs ne se nourrissent pas. Chaque mâle essaie en revanche de s'accoupler avec un maximum de femelles. Cette activité l'amène à parcourir des surfaces de plusieurs hectares. La femelle montre un comportement plutôt passif et se laisse courtiser des heures durant avant de s'accoupler. Mais avant d'en arriver là, plusieurs mâles rejoignent l'un après l'autre le couple. A chaque fois, un combat rituel inoffensif s'engage au cours duquel les deux prétendants se redressent et s'enlacent pour effectuer une sorte de danse. C'est toujours l'animal le plus lourd qui remporte la lutte. Le perdant, qui est donc très souvent aussi le plus jeune, doit quitter les lieux. Il est donc très probable que la femelle va hériter d'un des mâles les plus âgés et des plus vigoureux des environs. Cela signifierait que la longévité est avantagée. Les vipères péliades peuvent effectivement atteindre plus de 20 ans d'âge.

Après la saison d'accouplement, les mâles partent aussi en quête de nourriture. Comme les femelles non reproductrices, ils poursuivent avant tout les micromammifères. Ils ne dédaignent pas les jeunes oiseaux au nid. Les grenouilles, en revanche, ne représentent

une proie importante que dans les régions de basse altitude. Il se pourrait que les zones fréquentées par ces batraciens en montagne soient d'un climat trop rude pour le serpent. Les vipereaux se nourrissent en premier lieu de lézards vivipares (*Lacerta vivipara*) et de jeunes micromammifères.

La vipère péliade est vivipare. Les femelles gestantes ne chassent presque pas. Durant tout l'été, elles se cantonnent dans les sites thermiquement favorables, où elles peuvent emmagasiner la chaleur nécessaire au développement de leurs embryons. Pour profiter au maximum des rayons solaires, les femelles adaptent leur position à l'évolution journalière et saisonnière du soleil. Pour la parturition, elles se rendent près de leur site d'hivernage, entre fin août et début octobre, selon l'altitude. Les femelles vivant en plaine mettent bas environ 10 jeunes; celles vivant au-dessus de 1500 m de 4 à 6 en moyenne. Les vipereaux mesurent environ 18 cm à la naissance et pèsent quelque 4 grammes. En basse altitude, la maturité sexuelle est atteinte à 4 ans chez le mâle et à 5 ans chez la femelle. Il faut ajouter en moyenne une année pour les animaux des étages supérieurs. Les populations de vipères péliades croissent donc lentement.

Exception faite de l'Homme, cet ophidien n'a quasiment pas d'ennemis. Entrent en ligne de compte tout au plus des prédateurs comme le renard et le blaireau, ainsi que quelques oiseaux comme l'aigle royal et le grand corbeau. Les vipereaux peuvent aussi être la proie de prédateurs plus petits.

Menaces

En dessous de 1000 m, la vipère péliade ne vit que dans les tourbières. Tant l'animal que le milieu sont aujourd'hui très menacés. Ceci est surtout valable pour la dernière population du Plateau suisse située dans le canton de Zurich. La situation dans les étages montagnards (1000 à 1500 m) est encore insuffisamment connue, car les inventaires des cantons de Suisse centrale n'ont pas encore été établis. Les mêmes remarques sont en principe valables pour les étages subalpins et alpins (au-dessus de 1500 m). Divers rapports laissent pourtant supposer que les populations n'y sont pas encore menacées.

Les personnes ayant des craintes vis-à-vis de ce serpent venimeux peuvent obtenir la plaquette informative "Serpents - comment réagir" éditée par l'Institut Tropical Suisse à Bâle auprès de la KARCH à Berne.

Mesures de protection

Les serpents et les reptiles en général étant entièrement protégés en Suisse, ils ne doivent être ni tués, ni capturés. D'autres mesures de protection, classées d'après les différents étages altitudinaux, peuvent être résumées ainsi:

a) étage collinéen

(en dessous de 1000 m):

- application stricte des mesures de protection des tourbières! Maintien à tout prix des populations de vipères péliades dans les tourbières détrempées (> 25ha). Aménagement de zones tampons autour des milieux favorables et de liaisons entre les habitats propices.

b) étage montagnard (1000m à 1500m):

- maintien des sites d'occupation connue. Eviter la suppression des structures offrant des abris (rocailles).
- conservation des haies, lisières naturelles, murs, empierrements.

c) étage subalpin

(1500m à 2300m):

- éviter les brûlis dans les zones à hautes et les zones à buissons.
- éviter le terrassement pour les pistes de ski sur les versants sud.

Texte: Rainer Neunzger, Photographies:

P. Brodmann, H. Isler, J.-C. Monney, Editeur: Centre de Coordination pour la Protection des Animaux et des Reptiles en Suisse (CCARC), Bernastrasse 15, 3005 Berne en collaboration avec le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, Juin 1993

